

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 novembre 2015

SANTÉ - (N° 3215)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° 757

présenté par
M. Richard

ARTICLE PREMIER

Supprimer la seconde phrase de l'alinéa 8.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à simplifier la définition de la politique de santé.